



PROCES-VERBAL
Conseil d'établissement de Champs-Frêchets - Cointrin
Lundi 14 février 2011 de 18h30 à 20h00

Animation : M. Durouvenoz Gans de St Pré, directeur

Personnes présentes, membres permanents du conseil :

Mme Callealta, Mme Luthi, Mme Tiguemounine, parents d'élèves
Mme Rebetez, représentante de la Commune de Meyrin
Mme Hubschi-Ley, Mme Trilles, enseignantes,

Invités permanents:

Mme Sager, responsable GIAP,
M. Monney, responsable du bâtiment scolaire des Champs-Frêchets

Personnes absentes :

Mme Barlier, Mme Knuesli, enseignantes
M. Griessen, responsable du bâtiment scolaire de Cointrin
M. Moor, parent d'élève,
M. Dessimoz, représentant de la Commune de Meyrin

Prise de procès-verbal : Mme Fabbi, secrétaire

1.- Accueil

M. Durouvenoz Gans de St Pré souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement.

2.- Communications générales

Place de jeux de l'école des Champs-Frêchets :

Suite au sondage effectué auprès des élèves de l'école des Champs-Frêchets, une proposition de jeu a été déterminée répondant aux attentes des enfants. Afin de concrétiser ce choix, une rencontre avec les services de la mairie est fixée le 10 mars 2011. Une suite sera donnée au prochain conseil d'établissement.

Cointrin en fête :

Le directeur rappelle que cette année l'école de Cointrin fête ses 50 ans. Cet anniversaire est associé aux 100 ans de l'Association des Intérêts de Cointrin, aux 50 ans de la piscine des Ailes, aux 50 ans des Dauphins et aux 50 ans de l'Union Sportive de Cointrin.

Plusieurs manifestations sont organisées à cette occasion les 3, 4 et 5 juin 2011 (carrousels, manèges, poneys, concerts, tombola, ...). Les parents et élèves de l'école des Champs-Frêchets sont les bienvenus.

3.- Informations établissement

Plan d'études romand (PER)

Dès l'année scolaire 2011-2012 rentrera en vigueur le concordat Harnos (accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire). Un certain nombre de décisions seront appliquées dès cette rentrée (nouvelle appellation des degrés, scolarité obligatoire dès 4 ans, ...).

Anciens degrés

Degrés HARMOS

| | | |
|----|----|----|
| 1E | => | 1P |
| 2E | => | 2P |
| 1P | => | 3P |
| 2P | => | 4P |
| 3P | => | 5P |
| 4P | => | 6P |
| 5P | => | 7P |
| 6P | => | 8P |

Introduction du plan d'études romand (PER) qui offre un système scolaire harmonisé en Suisse romande. Il consiste en un projet global de formation de l'élève. Il fournit aux enseignants une description claire des connaissances et compétences pour chaque domaine et discipline et de la progression des apprentissages au cours de la scolarité obligatoire. Le PER fixe des attentes fondamentales que tous les élèves devraient atteindre.

Actuellement les enseignants travaillent sur le PER afin de se familiariser, de se l'approprier pour débiter dès la prochaine rentrée. En septembre 2011, seuls les élèves de trois degrés seront concernés (1P, 2P, 5P Harmos) puis, progressivement, les élèves des autres degrés suivront. L'ensemble des enseignants est néanmoins concerné dès maintenant.

Un exemplaire du PER est à la disposition des parents à l'école mais il peut aussi être consulté en ligne (www.plandetudesromand.ch)

Projet d'établissement :

Lors du dernier conseil d'établissement les modifications apportées au projet de chaque école ont été communiquées.

Le projet d'établissement arrive à son terme (3^{ème} année). L'année prochaine, les équipes enseignantes consolideront les acquis et effectueront un bilan en vue de la rédaction d'un nouveau projet.

S'agissant d'Evaalex, le service de la recherche en éducation (SRED) effectuera, dans le courant de cette année, une évaluation de chaque projet d'établissement.

4.- Discussions

Organisation des manifestations :

Conformément au dernier conseil d'établissement les délégués des parents et les délégués des enseignants se sont rencontrés afin de mettre en place un protocole d'organisation des manifestations (attribution des tâches) . Ce protocole est présenté à l'assemblée et validé.

Il est rappelé que le prochain événement de l'école des Champs-Fréchets sera le petit-déjeuner fixé au samedi 19 mars 2011.

Fonctionnement du conseil d'établissement :

Le directeur propose aux membres de récolter des informations, des indices de satisfaction auprès des parents et des enseignants afin de faire un bilan sur le fonctionnement du conseil d'établissement et sur l'implication que le conseil d'établissement pourrait avoir sur le nouveau projet d'établissement.

Les parents accueillent positivement cette idée et collaboreront avec les enseignants pour établir un document de sondage. Ce document sera présenté lors du prochain conseil d'établissement pour validation.

5.- Demandes

Boîtes aux lettres et panneaux d'affichage

Il semble que les panneaux d'affichage ont été commandés pour toutes les écoles primaires de Meyrin.

Information doit être prise auprès du service de gérance et entretien des bâtiments.

Chiens dans les préaux :

Ce souci a déjà été abordé lors de précédent conseil d'établissement et devient récurrent. Beaucoup trop de promeneurs avec chiens traversent les préaux malgré les panneaux d'interdiction et certains sur temps de récréation, notamment à l'école des Champs-Frêchets.

Le nécessaire a été fait par les enseignants et la direction qui sont en contact avec la police municipale.

Véhicules dans les préaux :

Suite aux sollicitations de certains parents qui s'interrogent sur la présence d'un véhicule le long de la crèche des Champs-Frêchets, le directeur et le concierge informent qu'à ce jour aucun problème n'a été constaté et que l'organisation actuelle respecte ce qui a été convenu en terme de sécurité :

- 1) les aliments sont livrés par un camion qui se gare sur le parking et sont acheminés jusqu'à l'EVE sur un chariot.
- 2) le véhicule garé le long de l'EVE est utilisé par le cuisinier hors présence des enfants pour livrer les repas préparés sur place dans différentes structures de la commune.

Accès au stade des Champs-Frêchets :

Des parents se plaignent du tourniquet donnant accès au stade des Champs-Frêchets. Plusieurs petits accidents se sont déjà produits.

Mme Sager, responsable des activités parascolaires, établit le même constat.

Afin d'éviter que les enfants passent par ce tourniquet, une clé qui ouvre les grandes barrières sera à disposition du GIAP à la salle des maîtres.

Une demande de recherche de solution est faite à la commune. Mme Rebetez transmettra ce problème au responsable du service des sports de la mairie.

Divers :

Dans le cadre du réseau ASPEDEM "s'entraider pour s'intégrer" (accueil des familles migrantes), Mme Tiguemounine soulève le problème qu'aucune famille afghane n'est inscrite pour l'accueil des familles de même origine. Deux enfants de cette nationalité viennent d'arriver et les parents ont sollicité cette aide que l'ASPEDEM ne peut donc leur fournir.

Mme Callealta se propose de les contacter, afin de jouer ce rôle.

Mme Luthi se renseigne sur Cointrin, pour savoir s'il y a une famille qui pourrait répondre à cette attente.

La séance est close à 20h00

Fait à Genève, le 14 février 2011

Pascal Durouvenoz Gans de St Pré
Directeur